

Concevoir un projet en promotion de la santé : Les fondamentaux

21, 22 septembre et 3 novembre 2020 - CHAMBERY

Développer un projet en éducation et promotion de la santé demande de connaître les concepts fondamentaux de ce champ, mais aussi de maîtriser les étapes méthodologiques.

Cette formation départementale vous permettra d'acquérir ou d'approfondir les compétences et savoirs nécessaires pour mener à bien votre démarche en promotion de la santé, et de vous questionner sur vos pratiques. La 3e journée sera particulièrement dédiée à l'échange de pratiques, à partir des projets et des besoins des participants.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre la place des représentations de la santé dans sa posture professionnelle.
- Définir et comprendre les déterminants de la santé, leur interrelation et leur impact sur les inégalités sociales de santé.
- S'appropriier les concepts utilisés dans le champ de la promotion de la santé : valeurs, démarches...
- Connaître les repères méthodologiques nécessaires à la conception d'un projet de promotion de la santé.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel.

Groupe de 10 à 13 participants.

Démarche participative et impliquante qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

LIEU

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
délégation Savoie

306, rue Jules Bocquin 73000 CHAMBERY

PUBLICS ET PRÉREQUIS

Tous professionnels ou bénévoles associatifs susceptibles de mettre en place des projets de promotion de la santé.

Les publics de Savoie et de Haute-Savoie sont prioritaires (nous consulter pour toute autre demande). Les acteurs participant à la formation doivent avoir une idée de projet à venir ou un projet déjà en cours d'élaboration.

DURÉE & HORAIRES

3 jours (18h)

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA
et du Conseil Départemental de la Savoie

FORMATRICES

Maud BOIS-GALLOU et Emilie PROGIN, formatrices en promotion de la santé à l'IREPS ARA, délégation Savoie.

VALIDATION DE LA FORMATION

Emargement et suivi de présence par demi journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.

1/2



Concevoir un projet en promotion de la santé: les fondamentaux

21, 22 septembre et 3 novembre 2020 - CHAMBERY



Jour 1

Les pré-requis d'un projet en promotion de la santé

- Les représentations de la santé.
- Les déterminants de santé et les inégalités sociales de santé.
- Les 6 étapes de la méthodologie de projet.
- L'état des lieux.

Jour 2

La construction d'un projet en promotion de la santé

- La définition des objectifs.
- La planification et mise en œuvre.
- L'évaluation et valorisation.
- La co-construction de la troisième journée de formation.

Jour 3

La méthodologie en action

- Approfondissement des acquis et de la construction des projets.
- Thématiques choisies en fonction des besoins des participants.

Renseignements pédagogiques :

Maud BOIS-GALLOU ou Emilie PROGIN
IREPS ARA Délégation Savoie
Tél. 04 79 69 43 46
maud.boisgallou@ireps-ara.org
emilie.progin@ireps-ara.org

2/2



INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

CONCEVOIR UN PROJET EN PROMOTION DE LA SANTE : LES FONDAMENTAUX

21, 22 septembre et 3 novembre 2020 - Chambéry

Merci d'écrire lisiblement.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation :

Tél :

Email :

Cette formation allie apports théoriques et temps de travail sur un projet de votre choix. Merci donc d'indiquer :

Thématique de votre projet :

Public cible :

Etat d'avancement de votre projet : En réflexion En cours Terminé

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e)
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant

Bulletin à retourner
par mail ou courrier

avant le 1er septembre 2020 à

IREPS ARA délégation Savoie

306 rue Jules Bocquin 73000 CHAMBERY

Tél. 04 79 69 43 46

formation73@ireps-ara.org

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Nombre de participants limité à 13 personnes (5 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.

Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69



Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.

Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.

Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.

Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)